

2013/5323 - Temple du Change - Restauration partielle - 3 place du Change à Lyon 5e - Opération n° 05027001 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009/4 - Programme n° 20005 (Direction de la Construction) (BMO du 25/03/2013, p. 0715)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(ADOpte)

Mme GAY Nicole, rapporteur : Concernant le rapport relatif au Temple du Change, ce bâtiment est propriété de la Ville, c'est même un monument. On va démarrer quelques travaux : la reprise de la charpente, la révision et l'entretien des couvertures, la réparation d'un linteau dans un premier temps pour un montant de 600.000 euros et les travaux vont commencer en septembre 2013.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, je renonce à mon temps de parole sur la politique patrimoniale de la Ville de Lyon, mais je voudrais prendre une minute sur ce temps de parole pour vous alerter sur un problème extrêmement grave.

Depuis le milieu de l'après-midi, plus d'une centaine de personnes est en train de s'installer sur la place Carnot. Il s'agit de demandeurs d'asile non logés, de Roms ou de déboutés du droit d'asile. Depuis quelques jours, le jour et la nuit, ils sont installés sur la place Carnot par dizaine et aujourd'hui, c'est visiblement par centaine qu'ils sont en train de recréer un nouveau camping sauvage, comme l'été dernier sur cette même place Carnot.

Il y a quelques jours, j'ai alerté le Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, pour qu'une réponse nationale, voire européenne soit apportée à cette question. On sait bien aujourd'hui que la Préfecture est dépassée par les événements. Elle ne peut pas résoudre le problème de prise en charge des logements qui est pourtant un droit pour la plupart des personnes présentes aujourd'hui place Carnot. Mais je voulais attirer votre attention en tant que Maire de Lyon sur le fait que la place Carnot est un espace public municipal, et qu'à ce titre, c'est à vous de réagir en tant que Maire de Lyon pour ne pas laisser ces familles avec des enfants en bas âge s'installer sur ce site dans des conditions indignes des conditions habituelles d'accueil dans la Ville de Lyon, indignes de la tradition d'accueil de la Ville de Lyon.

Je vous en supplie, ne laissez surtout pas pourrir la situation. Il faut réagir, et réagir vite avant que la situation n'empire comme cela avait été le cas trois fois par le passé au cours des 10 dernières années.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Je voulais profiter de l'opportunité qui nous était donnée à travers ce rapport, pour faire un point, car cela a déjà été évoqué précédemment au cours d'un Conseil municipal antérieur, sur notre politique patrimoniale qui, j'en suis certain, intéressera notre Collègue M. Broliquier très impliqué dans cette politique.

C'est un effort considérable qui est mené depuis plus de 10 ans par la Ville dans le domaine du patrimoine en s'appuyant, d'ailleurs, sur une coopération active avec l'Etat. Notre Ville s'est transformée et a gagné en beauté. Depuis plus de 10 ans, nous sommes attachés à mener des actions de rénovation sur des monuments historiques majeurs de Lyon en trois conventions Ville/Etat depuis 1998. Ainsi l'Abbaye d'Ainay, l'église Saint-Georges, l'église Saint-Bruno, l'orgue et l'abside de l'église Saint-Pothin, les toitures de l'Hôtel de Ville dans une première convention de 1998 à 2002, période durant laquelle ont été investis 5 millions de la part de la Ville qui ont permis ces rénovations.

Mais aussi les projets réalisés ou qui sont à venir au Palais Saint-Jean ou vient de l'évoquer, l'église Saint-Irénée, la fontaine Bartholdi, la fontaine des Jacobins, le carillon Saint-Louis de la Guillotière, le dôme de l'église Saint-Pothin, le Temple du Change, l'église Saint-Nizier, le monument du Parc de la Tête d'Or, deuxième tranche de 5 millions pour la Ville.

Je pense aussi, plus original, à la très belle opération sur les barques de la Saône retrouvées dans le chantier du parking de la place Benoît Crépu ou encore la mise en lumière de la chapelle de la Trinité et la rénovation du réfectoire du musée des Beaux-Arts dans le cadre d'opérations de mécénat.

Je pense également à la participation de la Ville à la rénovation de grands monuments, comme la Basilique de Fourvière, la grande Synagogue ou le grand Temple, tout comme la gare des Brotteaux il y a quelques années. J'évoque aussi, la rénovation de bâtiments du patrimoine immobilier municipal comme le Palais de Bondy. C'est aussi une action importante de rénovation des tableaux dans les églises, la rénovation d'une partie de la statuaire dans l'espace public, l'acquisition-restauration de l'horloge au Guignol, l'acquisition du Patineur et il faut également citer deux institutions majeures de notre ville dans le cadre, Monsieur le Maire, objet de rénovations majeures de votre premier mandat : le musée Gadagne et le théâtre des Célestins qui nous ont amené à investir, à eux deux, 50 millions d'euros !

Et puis bien sûr les grandes opérations urbaines qui viennent magnifier des sites centraux de notre ville : les Berges du Rhône et demain les Rives de Saône. Au-delà, il faut bien noter les opérations menées par l'Etat : la Cathédrale Saint-Jean, le Palais de Justice, la Prison Montluc, ainsi que les projets majeurs que représentent la reconversion des prisons et la rénovation globale de l'Hôtel Dieu.

Cet effort, pour le patrimoine, représente un investissement de plus de 35 millions de la Ville et de l'Etat sur ce mandat : 23 pour la Ville et 12 pour l'Etat, auxquels nous devons rajouter les budgets des deux précédentes conventions : 9 millions pour la première et 8,6 millions pour la seconde ainsi que les montants des travaux des Célestins et de Gadagne que j'ai cités. Ces efforts conjugués de la Ville et de l'Etat dépassent les 102 millions dont une part majeure de la Ville, près de 83 millions d'euros.

Mais comme vous le savez, notre politique innovante en faveur du patrimoine, s'est aussi basée sur un élargissement des actions avec la prise en compte de la nécessaire médiation et la valorisation des mémoires. C'est le développement des journées européennes du patrimoine par le Grand Lyon, c'est la création des balades urbaines, c'est la création du festival « Label soie » pour valoriser le patrimoine industriel, c'est aussi, par extension, la numérisation du patrimoine littéraire de notre ville avec la création de « Numélyo », la bibliothèque numérique de Lyon.

Monsieur le Maire, mes chers Collègues, cette liste des projets majeurs, témoigne de l'effort sans précédent engagé pour le patrimoine. Un effort reconnu autant par les Lyonnais, les touristes, que la presse spécialisée. Si pour nous le patrimoine est important, c'est qu'il est la propriété de tous. C'est pour cette raison que nous souhaitons qu'il soit partagé par le plus grand nombre et le succès des différentes manifestations dans ce domaine, est le témoin de l'attachement des Lyonnais à leur ville et à sa beauté.

Nous n'avons pas une vision figée et limitée du patrimoine, nous souhaitons faire vivre ce patrimoine dans tous ces éléments.

Notre patrimoine, notre politique patrimoniale est aussi et surtout un savoir faire, une expérience dans l'innovation. C'est grâce à cette expérience que nous travaillons à un plan de gestion du site UNESCO qui témoigne de notre capacité à organiser l'ensemble des acteurs sur le territoire.

Nous souhaitons conserver l'âme de notre ville, tout en accompagnant sa transformation. Nous souhaitons lui redonner toute sa beauté, développer toute sa capacité d'enchantement. Nous souhaitons un équilibre entre la mémoire et le futur. C'est pour cela que notre projet intègre autant la dimension patrimoniale que la construction de l'architecture de demain, par exemple à la Confluence.

Nous devons être audacieux tout en conservant ce qui fait l'âme de notre ville et ne pas tomber dans une vision momifiée du patrimoine. C'est le partage qui est important car il participe au sentiment de fierté de la ville. C'est le sens, l'identité même de notre cité, comme le disait Victor Hugo pour qui «*cet esprit d'aventure pour le progrès*» était un des faits marquants de notre ville.

Toutes ces actions permettent non seulement de préserver son histoire mais surtout, de l'inscrire dans son développement futur. Et le passé, comme l'évoquait Shakespeare est un prologue.

M. LE MAIRE : Bien, Victor Hugo et Shakespeare, ça le fait !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)